



MRC DE  
CHARLEVOIX-EST

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné aux contribuables de la municipalité de Saint-Siméon qu'à la suite de la réforme cadastrale déposée le 18 septembre 2017, tous les numéros de matricules et de lots ont été modifiés.

Pour les dossiers de propriétés ayant nécessité les interventions suivantes :

- Création d'un nouveau dossier;
- Annulation d'un dossier existant;
- Regroupement de matricules;
- Augmentation de superficie ayant un impact significatif sur la valeur (+ de 10 %).

Un certificat de l'évaluateur sera émis faisant état des changements. Dans tous les cas, les dossiers de propriétés touchant une exploitation agricole enregistrée (EAE) recevront également un certificat de l'évaluateur.

Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez contacter la MRC de Charlevoix-Est, l'organisme municipal responsable de l'évaluation (L'OMRÉ), au numéro 418 439-3947, poste 5020.

Donné à Clermont, ce 22 août 2018.